



**Monsieur Jean-Marc Ayrault**  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

N/R : CC/NA 30 11/12

Paris, le 18 juin 2012

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des EVS de l'Education Nationale recrutés sur des contrats unique d'insertion qui arrivent à terme dès la fin de cette année scolaire.

Le SE-Unsa acte avec satisfaction la volonté affichée du gouvernement de renouveler 14.000 de ces contrats dans le cadre de la priorité donnée à l'emploi.

Tout doit être mis en œuvre pour que ces renouvellements s'accompagnent de la prolongation des contrats des salariés n'ayant pas atteint la limite de la durée juridique prévue dans le code du travail. Faute de quoi, ils retourneraient grossir les chiffres du chômage.

Sachant qu'un certain nombre ont été recrutés sur des contrats de 6 mois, il ya là un véritable espoir pour ces salariés de renouveler leur emploi.

Dans cette perspective, il est indispensable d'anticiper certaines mesures. Ainsi il est urgent de faire des avenants au contrat à soumettre à l'acceptation du salarié avant le terme initial de son contrat.

De plus le code du travail impose que ces demandes de prolongation de contrat soient motivées et accompagnées d'une attestation d'expérience professionnelle et d'une liste des actions de formation envisagées.

Ajoutons à cela que ces personnels qui effectuent des missions importantes comme l'aide administrative aux directeurs d'école ou assistance handicap pour les élèves, ont une réelle expertise. L'absence d'un renouvellement de contrat dans les temps contraindrait les écoles et établissements à recruter des personnels non formés.

Vous l'aurez compris, il y a urgence à traiter cette question afin d'éviter ce que nous avons connu en 2009, à savoir un regrettable « gâchis humain ».

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian CHEVALIER  
Secrétaire Général du SE-UNSA

Copie à :

M. Vincent Peillon, Ministre de l'Education nationale  
M. Bernard Lejeune, Conseiller social de M. Vincent Peillon  
M. Christophe Devys, Conseiller social du Premier Ministre